Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20260416-2026DELIB50-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 16 AVRIL 2026

Nombre de conseillers en exercice :		27
Nombre de conseillers présents à la séance :		25
Nombre de conseillers absents :		2
Nombre de conseillers ayant donné procuration :		2
Nombre de votants :		27
Date de la convocation	:	10 avril 2026
Date d'affichage	:	10 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize avril, à vingt heures, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur HERVÉ Gildas, Maire.

Présents : HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, TOUDIC Marie-Evelyne, PICART Olivier, KERTUDO Maryline, BONIZEC Christel, ESNEU Pacal, L'HOSTIS Florence, MARTIN Sébastien, HUET Edith, LE GALL Pascal, BRIER Sandrine, LEBOURG Alexis, CRENN Méghane, GUEVELOU Laurent, LE BALCH Élise, LE POUL Christian, CHARLIER Claire, GEFFROY Séverine, CLECH Vincent, HADJADJE Valérie, LE GALL Maël, BICZO Sylviane, BODEVEUR David, NICOL Marie-Noëlle

Absents : LE MIGNOT Daniel, TROGOFF Olivier

Procurations : LE MIGNOT Daniel à HERVÉ Gildas, TROGOFF Olivier à BONIZEC Christel

Secrétaire de séance : KERTUDO Maryline

N°2026/50

Institutions et vie politique

Désignation des membres pour siéger au conseil d'administration du collège François Clec'h

La commune est représentée au sein du conseil d'administration du collège. Cette représentation permet notamment de relayer les besoins du territoire, de favoriser la coordination avec les services municipaux et de participer aux échanges relatifs à la vie et aux projets de l'établissement.

Le conseil d'administration (CA) constitue l'organe de délibération et de décision du collège.

Il convient, dès lors, de désigner, au sein du conseil municipal, un représentant titulaire ainsi qu'un représentant suppléant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20260416-2026DELIB50-DE

Nombre de suffrages exprimés :	*21*
Votes Pour :	*21*
Votes Contre :	*0*
Abstention :	*6*

DÉSIGNE Madame Marie-Evelyne TOUDIC comme déléguée titulaire.

DÉSIGNE Madame Sandrine BRIAND comme déléguée suppléante.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Gildas HERVÉ

La secrétaire de séance,
Maryline KERTUDO



